RÉVEILLEZ-VOUS!

DÉFAITE DES PERSÉCUTEURS D'ENFANTS

Victoires éclatantes remportées au Canada

Malaise électoral en Italie

La grande surprise est la renaissance du fascisme

La femme dans le Proche-Orient

S'est-elle modernisée ?

Le voleur masqué des bois

Le lavage de ses aliments n'est qu'un des exploits du raton laveur

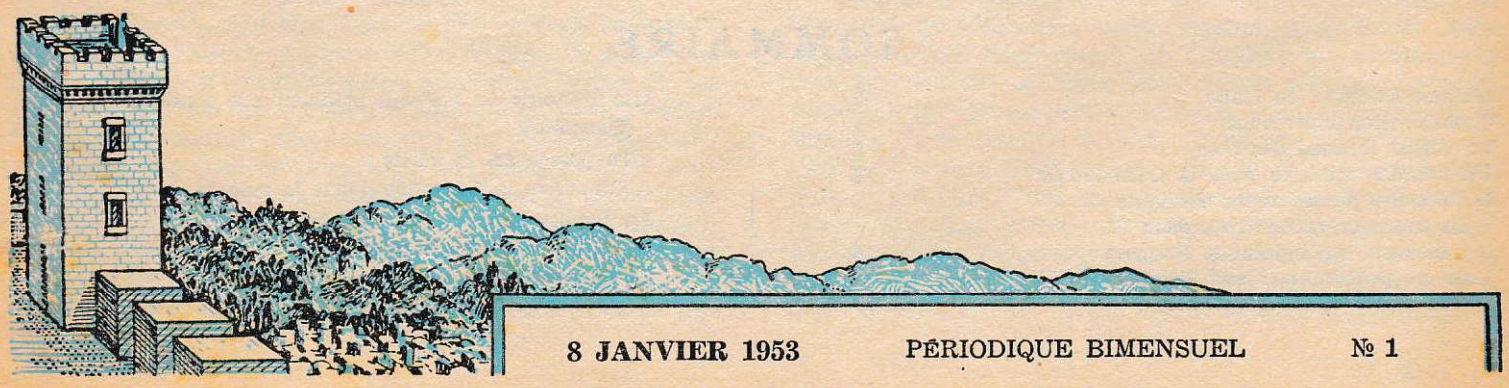

8 JANVIER 1953 PÉRIODIQUE BIMENSUEL № 1

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel — Imprimerie:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — François Zurcher

Tirage total: 975 000 exemplaires — **Le numéro 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse**

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — africaansch, allemand, anglais, espagnol, finlandais, français, hollandais, norvégien, suédois
Mensuel — danois, grec, portugais, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	60 fr.
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	350 fr.
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Awake! Semimonthly — French edition Printed in Switzerland

SOMMAIRE

Malaise électoral en Italie 3
Considération inattendue 4
Le voleur masqué des bois 5
Un premier ministre pour la Côte-de-l'Or 6
Défaite des persécuteurs d'enfants 8
Le bon sens refroidit l'ardeur de ceux qui agitent le drapeau 8
On ne peut refuser aux Témoins de Jéhovah la garde de leurs enfants 10
Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre
Danemark 11
« Ta parole est la vérité »
Où réside la force que donne la prière? 12
La femme dans le Proche-Orient 13
Le travail de la ménagère 13
Le carnauba, palmier providentiel 14
Coup d'œil sur le monde 15

RÉVEILLEZ-VOUS!

«C'est l'heure de nous réveiller enfin.» – Romains 13:11

Volume XXI | Berne, 8 Janvier 1953 | Numéro 1

Malaise électoral en Italie

De notre correspondant en Italie

EN Italie, les 25 et 26 mai 1952, catholiques, communistes, fascistes et monarchistes se précipitèrent aux urnes pour les élections municipales. Un malaise politique étreignait le pays; mais cela ne semblait pas anormal. Depuis les élections législatives d'avril 1948, le prestige du parti démocrate chrétien appuyé par le clergé diminue de plus en plus. Le cri des paysans malheureux réclamant des terres est l'un des principaux ennuis du gouvernement. En recourant à la violence les paysans ont pu arracher un décret leur accordant quelques hectares de terrain repris aux propriétaires féodaux. (Voyez *Réveillez-vous!* du 22 novembre 1952.) Le communisme, inspirateur de la violence, rallia les paysans, tandis que les propriétaires terriens mécontents rejoignaient les monarchistes et les néo-fascistes d'extrême droite. Les élections de 1952 eurent lieu à une époque défavorable au gouvernement. En outre, les démocrates chrétiens supputèrent tristement la répercussion qu'une défaite aux élections municipales pourrait avoir sur les élections législatives de 1953. Ils comprirent la nécessité de commencer tout de suite la lutte pour l'année prochaine et ils mirent en branle l'Eglise catholique, leur plus puissante batterie. Voici le manifeste officiel du Comité civique de Rome aux électeurs catholiques:

« Tout citoyen électeur, homme ou femme, est tenu de voter sous peine de péché mortel. Quiconque accorde sa voix aux candidats du parti communiste ou d'un parti qui lui est associé *commet un péché mortel;* en outre, par décret du Saint-Office, il sera exclu des saints sacrements. Les fidèles sont strictement tenus d'accorder leur voix aux candidats qui s'engagent à respecter la religion et la morale catholiques dans la vie publique et privée, et dans l'éducation de la jeunesse. »

Le gouvernement reprit son slogan préféré consistant à s'attribuer l'honneur d'avoir sauvé le pays de la menace communiste, car il espère ainsi minimiser l'effet de ses erreurs et de ses manquements. Pourtant l'Eglise catholique fut assez fine pour se rendre compte que son parti ne devait pas espérer remporter une victoire à lui seul. Les démocrates chrétiens formèrent donc un *apparentamento* en s'alliant avec d'autres partis centristes. De leur côté les communistes s'allièrent aux socialistes de Pietro Nenni. Les grandes lignes de la rivalité politique de l'Italie d'après-guerre semblaient ainsi tracées. Mais une fameuse surprise se préparait au son de tambours et de fanfares martiales.

Cette surprise fut le « néo-fascisme », le fascisme du *Duce,* mais modernisé. La tête familière taillée à coups de hache n'est plus là pour haranguer les foules, mais la plupart des chefs actuels du parti sont ceux-là mêmes qui figuraient aux côtés de Mussolini quand il électrisait le patriotisme italien. Les élections du printemps servirent de tremplin. Le général Graziani, condamné pour crimes de guerre, réapparut. La foule se pressa comme autrefois sur les places publiques de Rome pour applaudir le mot d'ordre suivant: « L'Italie ne sera jamais esclave ni de l'Amérique ni de la Russie! » Des milliers de jeunes gens de formation fasciste épaulaient le mouvement. Dans les rues de Rome, à l'occasion des meetings, les chants fascistes retentissaient hardiment. Les démocrates chrétiens et les communistes contribuèrent involontairement à ce succès inattendu parce qu'eux-mêmes ne surent pas satisfaire le peuple.

Un prêtre se défroque

Dans cette atmosphère tendue, un événement fit sensation. Le 25 avril, un mois exactement avant les élections, le journal romain pro-communiste *Il Paese,* publia une interview du « Padre » Alighiero Tondi « membre des plus en vue et très influent de la Compagnie de Jésus et du monde ecclésiastique romain, professeur à l'université pontificale grégorienne ». Ce jésuite éminent annonça qu'il quittait la prêtrise et niait les doctrines catholiques pour embrasser l'idéologie et la politique communistes. Il expliqua que des années d'études chez les jésuites ne lui ont pas procuré la preuve scientifique de la prétendue « vérité catholique ».

« L'Eglise, dit-il, représente le besoin historique de croyance de l'homme, aussi longtemps qu'il est dans l'impossibilité scientifique de dominer les événements naturels et sociaux. Mais cette ère est révolue. Le communisme me paraît enfin l'unique vérité prouvée à la lumière de la science la plus rigoureuse. L'histoire de l'Eglise, poursuivit-il, aligne côte à côte d'admirables mais rares sacrifices, une misère infinie, des batailles sanglantes, des guerres de religion, des guerres civiles, des massacres de protestants et de vaudois, des armées étrangères au service des papes, des emprisonnements, des violences et tout ce qui sert à assurer la domination.

Des documents l'attestent. Sa technique politique consiste à renier en paroles le royaume de ce monde, mais à le reconnaître en fait, coûte que coûte. »

Ce défroqué définit comme suit la politique catholique: « A l'intérieur elle est tyrannique, injuste et surtout égoïste et inefficace. Elle se traduit en paroles enjôleuses pour les masses déshéritées, mais par des faits au profit des capitalistes, tels que des fraudes gigantesques provoquant des scandales monstrueux. A Rome, la capitale du catholicisme, des multitudes de gens vivent comme des bêtes. Les réformes sociales sont étudiées de mauvaise foi; les promesses ne sont pas tenues ou le sont astucieusement à l'avantage des puissants. Tout cela n'est que de la poudre aux yeux! Les places au gouvernement vont aux incapables qui trafiquent du denier public... Le résultat de tant de corruption c'est le mécontentement partout! » Cette condamnation du catholicisme par un ancien prélat explosa comme une bombe et sa portée politique fut considérable. Le parti clérical s'efforça de minimiser l'effet de la démission de Tondi en le traitant d'hypocrite; les communistes et leurs alliés lui firent une grande publicité, pour les besoins de leur campagne.

La tension et l'animosité grandirent jusqu'aux élections qui eurent lieu depuis le dimanche 25 mai au matin, jusqu'au lundi 26 à 14 heures. Les trois grands blocs furent représentés par de nombreux groupes politiques. A Rome, par exemple, seize partis s'alignaient.

Les Rouges accusent leurs adversaires de fraude électorale

Le nombre de prêtres, de religieuses et d'ecclésiastiques de toute sorte qui allèrent aux urnes fut stupéfiant. Des malades et des infirmes sortaient des hôpitaux, et même des asiles, pour aller voter conformément à l'ordre reçu des nonnes et des infirmières catholiques. Un grand malade mourut en votant. Le recours aux prières sollicitant un miracle passa momentanément à l'arrière-plan. Ces religionnistes considérèrent que le droit de vote est quand même une arme plus efficace que les patenôtres, contre leurs adversaires politiques.

Dans son zèle électoral, la presse communiste accusa les religieuses catholiques de voter au nom de personnes décédées et d'utiliser des cartes d'électeurs ne leur appartenant pas. En Italie, aucun journal n'est vraiment indépendant. C'est pourquoi l'accusation en question ne parut que dans les journaux communistes ou pro-communistes. La presse catholique n'y fit aucune allusion. L'observateur neutre doit tirer ses conclusions en comparant les informations provenant des sources opposées. Toutefois, la dévorante activité politique des prêtres avant les élections est incontestablement un fait accablant pour l'Eglise. Leur acharnement désespéré donne du poids à l'accusation portée par leurs adversaires.

Le résultat final du scrutin donne une très mince victoire aux démocrates chrétiens. Sans leur alliance avec les autres partis centristes ils auraient certainement perdu la bataille. A Rome on compta 384 020 voix pour le bloc du centre, 314 243 pour le bloc de gauche et le chiffre étonnant de 206 819 pour l'extrême droite, c'est-à-dire pour les monarchistes et les fascistes. Des 24 grandes villes où ces partis s'affrontaient, 13 restèrent aux mains du centre, 6 (dont Naples) passèrent aux monarchistes et fascistes, et 5 tombèrent au pouvoir des communistes.

Les progrès alarmants des néo-fascistes et de leurs alliés soulevèrent au parlement la question de la légalité du nouveau parti. Pour une fois démocrates chrétiens et communistes se mirent d'accord et étudièrent un projet de loi contre l'ennemi commun. Cependant l'appui croissant que semble recevoir ce mouvement, comme le prouvèrent les élections, posa le problème de la mise en vigueur efficace de la loi. Par leur attitude, les démocrates chrétiens et les communistes montrent qu'ils ne comprennent pas que leurs propres manquements favorisent la renaissance du fascisme. L'Italie est un exemple moderne frappant des multiples échecs des monarchies, des démocraties et des Etats policiers dans leurs efforts en vue d'assurer un ordre permanent ainsi que l'harmonie et le bonheur. Les Italiens, fort occupés à essayer plusieurs remèdes, s'en aperçoivent à leur grand chagrin.

Mais dans ce pays, les croyants de bonne volonté envers Dieu ne doivent pas continuer à se désoler. Les vrais chrétiens ne mêlent pas l'enseignement religieux à la politique. L'agitation mondiale ne les trouble pas. L'étude de la Bible leur révèle que la fin du système de choses corrompu établi par le Diable est arrivée (II Corinthiens 4: 4). Tous les efforts en vue de le sauver ou de le prolonger seront vains. Les témoins de Jéhovah ont pour occupation de prêcher au monde entier la venue du gouvernement de Dieu. Ce royaume de justice ne dépend ni d'élections ni de partis politiques qui recourent à la haine, à la contrainte et à la violence. Les Italiens ont actuellement l'occasion de lui accorder leur confiance et de lui prouver leur foi. Il ne s'agit pas d'étudier le bulletin de vote, mais d'étudier la Bible, de la croire et de la prêcher.

****

Considération inattendue

Le spectacle d'un geste aimable, dans notre monde mécanisé et endurci, réchauffe le cœur. Dans le bourdonnement de l'aéroport international de New-York (le plus vaste de tous) une famille de canards obtint la priorité de passage sur la piste, et retarda de huit minutes un gigantesque avion. Un appareil de la T. W. A. venait d'atterrir et roulait vers l'aire de débarquement quand une mère cane, suivie de ses huit canetons, s'engagea sur le terrain et avança en se dandinant sur le béton devant l'avion. Malgré un radio impérieux venant de la tour de contrôle, le capitaine ne put se résoudre à écraser la petite famille. Il attendit qu'elle eût quitté la piste. Dans un monde de guerres froides continuelles, où l'on fabrique fébrilement des bombes atomiques, on apprend avec plaisir qu'il reste quelques humains capables de prendre en considération la vie de petites créatures inférieures.

Le voleur masqué des bois

« Produis-tu les ténèbres, et la nuit vient-elle, alors se mettent en mouvement toutes les bêtes de la forêt... et pour demander à Dieu leur nourriture. Le soleil se lève: (elles) se retirent et se couchent dans leurs tanières. L'homme sort pour sa tâche, et pour son travail jusqu'au soir. Que tes œuvres sont nombreuses, Yahweh! Tu les as toutes faites avec sagesse; la terre est remplie de tes créatures. » — Psaume 104: 20-24, **Crampon.**

LA nuit tombe. Au sommet d'un vieux noyer blanc d'Amérique une tête surgit d'un nid de corbeau; un animal étrange s'étire. Un masque lui couvre la face, fine comme celle d'un renard. Il a l'allure d'un ours et les oreilles droites d'un chat! Ses griffes sont acérées, ses pattes glabres et noires. Il pousse des cris perçants comme une chouette, sait ronronner comme un chaton ou être aussi bruyant qu'une commère. Il est malin comme un singe, et mange comme quatre. S'il n'est pas rapide et fort, il est par contre agile et courageux. C'est une créature sympathique et aimante. Farceur et plaisantin, il est parfois une véritable petite peste. En un mot il déborde d'originalité!

L'Indien algonquin l'appelle *arakun* (« celui qui griffe avec ses mains »). Beaucoup de chiens vous diront qu'il n'a pas volé ce nom. Ses amis les naturalistes le nomment *Procyon lotor,* expression qui signifie « raton laveur ». Ce n'est pas qu'il raffole de nager ou de se baigner; non, l'eau ne lui est utile que pour remplir son ventre ou pour échapper à ses ennemis. Vous avez reconnu le fameux racoon des Américains, le maraudeur masqué!

A sa naissance c'est une toute petite chose qui tient dans le creux de la main; mais il est déjà tout habillé, revêtu d'une livrée fauve et grise, orné d'une queue touffue et annelée et le masque sur le nez. Ses fourrures le font paraître plus grand que sa taille. L'adulte atteint de soixante à quatre-vingt-dix centimètres de long et peut peser jusqu'à onze kilogrammes après un repas. Quelques rares brigands pèsent même jusqu'à vingt kilogrammes.

Ses mains de magicien

Sous le rapport des dents et des griffes, les renards, les loups, les loutres et les visons peuvent rivaliser avec lui; ils peuvent même le surpasser en ce qui concerne la vue, l'ouïe et l'odorat. Mais aucun ne peut se mesurer avec lui quand il s'agit des membres antérieurs. Le raton laveur possède des sortes de mains de magicien d'une dextérité fantastique et au toucher de pickpocket. Elles font sa renommée et lui valent le respect. Des tests décrits dans l'*American Journal of Psychology* le rangent parmi les animaux les plus intelligents. A l'aide de ses mains, « il grimpe aux tuyauteries lisses, tourne le bouton des portes, et comme un espiègle éteint les lampes en faisant jouer l'interrupteur... Lors de ses incursions dans les poulaillers il parvient à ouvrir rapidement les loquets des portes ordinaires et des cages; il se laisse glisser des arbres et des poteaux de clôture sur le rebord des hautes fenêtres et actionne celles qui sont restées partiellement ouvertes ». Ses « doigts » remarquables apprennent à retirer le couvercle des bocaux et le bouchon des bouteilles. Les grenouilles profondément enfouies dans la vase échappent à ses regards, mais pas à ses doigts sensibles. Doucement, avec la délicatesse d'une langue de serpent, il promène ses doigts sur le fond des ruisseaux.

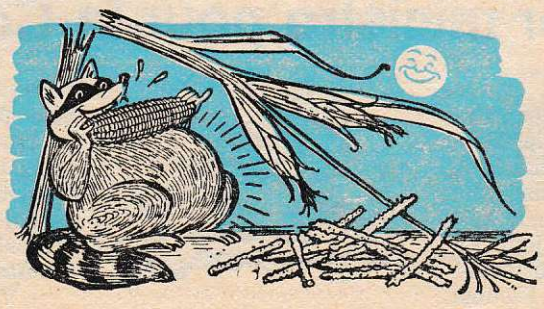

Au printemps et en été, le raton laveur se porte comme un charme. De ses doigts agiles il racle la vase des étangs peu profonds et attrape des écrevisses qui lui servent d'entrée! Ensuite il se sert quelques insectes et escargots qu'il découvre en déplaçant des cailloux; mais déplacer des cailloux est trop laborieux pour cet ennemi du travail! Pour se donner moins de labeur ne demande-t-il pas au soleil de lui ouvrir les coquillages qu'il expose sur la berge? A moins qu'une pointe d'amour-propre le pousse à introduire un ongle entre les coquilles pour montrer qu'il sait les ouvrir avec adresse. Mais son estomac tiraille toujours. Il fouille le sol en quête de vers ou de larves; creuser le sol est bien pénible; c'est pourquoi il n'aime pas trop chercher les vers et les larves. A tout moment il écoute les voix de la nuit, qu'il sait identifier. Si quelques criquets chantent aux environs, il les ajoute à son ordinaire, sans dédaigner au passage un couple de souris, une caille ou un canard des bois. Ah! Qu'est-ce? Un nid de tortue plein de beaux œufs! On dirait un gamin qui vient de découvrir la boîte aux friandises.

Il est surtout friand de maïs en épis bien juteux. Toute la famille vient au festin et cause des dégâts à croire qu'un troupeau de vaches a piétiné le champ. Ce serait alors le moment de se mettre en quête de quelques poulets ou de bons œufs de poule. Son appétit vorace le guide vers le poulailler. Ses incursions sont étudiées avec astuce. George Heinold dans *The Saturday Evening Post* du 8 avril 1950 raconte que « si les portes du poulailler ne ferment que par un simple loquet, ses pattes ingénieuses le manipulent; il entre. Je connais un cas, dit-il, ou un racoon fit fonctionner un loquet de bois et tua de gaîté de cœur vingt-trois poules dodues. Pour pénétrer dans la réserve d'œufs, un autre actionna le bouton en bronze d'une porte. Un fermier me montra les traces des griffes d'un raton sur une fenêtre; celle-ci était restée entr'ouverte; l'animal sut la pousser pour effectuer son cambriolage ». Il n'est pas masqué pour rien!

Certaines nuits, les fruits le tentent davantage. Alors il mange des

prunes, des mûres sauvages, des cerises, etc. La mère grimpe à l'arbre et le secoue; puis, quand elle estime avoir fait tomber assez de fruits, elle rejoint ses petits déjà occupés à les déguster.

Il lave ses aliments

Le raton laveur n'est pas délicat au point de laver tous ses aliments. La grande diversité de son menu nous le laisse supposer. Tout dépend du théâtre de ses opérations, de son « restaurant ». S'il dispose d'eau, il lavera ses aliments. Quelques naturalistes ont expliqué la propreté apparente du racoon par l'insuffisance de sa salive pour la consommation d'aliments à texture sèche. Il déguste des baies bien mûres, des prunes, le maïs en épis laiteux et toute une gamme de fruits et de légumes juteux sans les laver. Mais il détrempera un biscuit de chien dont il est friand. Un chien, dont la salive est assez abondante, avale ce biscuit sans difficulté. Le racoon serait donc devenu « laveur » non par propreté, mais parce qu'il aime que cela glisse facilement dans son œsophage!

Pendant les chaudes journées d'été il emprunte le nid d'un faucon ou d'un corbeau pour prendre un bain de soleil. Il aime l'été et déteste l'hiver. Au premier froid, il déniche un trou de blaireau ou un coin douillet au creux d'un arbre et il s'endort jusqu'à ce que la température redevienne meilleure. Les quatre à sept kilogrammes de graisse accumulée pendant l'été lui suffiront pour traverser l'hiver.

A la fin de février le racoon s'agite. Ses côtes saillent sous la peau et son estomac crie famine. Mais le désir pressant de l'accouplement le tiraille aussi. Le mâle est polygame tandis que la femelle est rigoureusement « fidèle à son homme ». Après avoir fait choix d'un compagnon elle saura montrer à tout autre prétendant qui est le maître à la maison! Mais, durant la saison de l'accouplement, le mâle fera quelques visites galantes.

Les jeunes naissent fin avril ou début mai après neuf semaines de portée. Chaque femelle met bas de trois à cinq petits. Quand ils sont au tiers de leur croissance ils reçoivent leur première leçon de chasse, de pêche et de défense. La mère leur apprend à suivre la trace d'une souris, à attraper les grenouilles, à déterrer des larves et à trouver des œufs de tortues, des raisins sauvages et le meilleur maïs. Elle leur enseigne à reconnaître les odeurs, les sensations, les bruits et les images. Elle leur fait comprendre que tous les bruits ne sont pas à redouter, par exemple le chant du criquet ou l'appel amical de l'engoulevent, le plouf de la grenouille, le couic des campagnols, le meuglement d'une vache, le hennissement d'un cheval et le bruit des insectes. Elle leur enseigne aussi que l'homme et sa meute aboyante sont les pires ennemis. Mais les ratons restent des créatures sympathiques.

M^me^ Edward C. Dean de Byram dans le Connecticut dit dans une lettre au périodique *Natural History:* « Une jeune femelle racoon vint sous le porche de la cuisine. Je lui jetai une crêpe qu'elle prit sans hésiter... Je lui offris un morceau de chocolat qu'elle attrapa sur-le-champ. Au morceau suivant elle s'installa sur mes genoux, contente et sans la moindre timidité, tout ceci en pleine lumière... Le soir suivant, nous attendions son retour, mais ce fut un gros mâle qui vint. Il répéta le même manège, à cela près que, trop gros pour tenir sur mes genoux, il se contenta d'y poser les pattes de devant. » Quand l'homme les chasse, les ratons laveurs se font rares et la femelle se dévoue pour ses petits.

Beaucoup de chasseurs ont raconté comment la femelle, après avoir rassemblé ses petits au sommet d'un arbre, se laisse délibérément prendre en chasse par les chiens jusqu'à ce qu'elle réussisse à les semer pour revenir ensuite auprès de sa progéniture. Selon certains auteurs un racoon expérimenté est plus finaud qu'un renard. Il faut un excellent chien pour débrouiller sa piste. Le raton laveur fait une boucle, saute des clôtures, grimpe et dévale des rochers, revient sur ses pas et si possible brouille son odeur avant de se cacher dans un arbre ou entre des pierres. Si un fin limier réussit à démêler sa piste, il aura encore à compter avec les talents de stratège de l'animal. Le raton ne cherche pas la bagarre, mais si elle vient il sait y faire face. Il se dirige vers l'eau et sa tactique consiste à attirer le chien en eau profonde où il doit nager; alors il lui grimpe sur la tête et la maintient sous l'eau jusqu'à ce que la pauvre bête se noie. Parfois un racoon rusé agira par surprise; il plongera d'un arbre au milieu de la meute et renversera de tout son poids le chien de tête. Les autres chiens stupéfaits s'arrêtent pendant qu'il court se mettre à l'abri.

M. Heinold raconte comment un raton laveur berna un chien. « Sur le bord d'un marais la glace était solide, mais au milieu la couche en était mince et traîtresse. Le raton se mit à courir sur la glace solide, s'arrêta un instant pour toiser le chien qui se ruait vers lui et accomplit alors une manœuvre étonnante. Se couchant sur le flanc, il se fit rouler au-dessus du passage périlleux. La glace frémit, plia, mais le poids du raton était bien réparti; l'animal atteignit l'autre rive et s'enfuit dans les bois. Moins astucieux, le chien s'élança imprudemment et prit un bain glacé qui mit fin à la poursuite. »

La vie du racoon n'est jamais monotone; c'est une suite d'imprévus! Apprivoisé, il fait merveille. Nous retrouverons très probablement cet animal dans le monde nouveau de justice établi par Dieu.

Un premier ministre pour la Côte-de-l'Or

De notre correspondant en Côte-de-l'Or

LES habitants de la Côte-de-l'Or allèrent aux urnes pour la première fois le 8 février 1951 afin d'élire 38 des 84 membres de la nouvelle assemblée législative. Cette innovation inaugura la plus grande autonomie dont une colonie britannique de l'Ouest africain ait jamais joui. Le C. P. P. (*Convention People's Party*) obtint 34 sièges et son président à vie, le D^r^ Kwame

Nkrumah, fut élu directeur des affaires gouvernementales par le conseil exécutif.

D'autres changements allaient suivre. Le 5 mars 1952, lors d'une réunion extraordinaire de l'assemblée législative, le gouverneur, sir Charles Arden-Clarke, G. C. M. G., annonça la création officielle de la fonction de premier ministre. Il déclara:

« Vu le fonctionnement de la Constitution

actuelle et sur l'avis du gouverneur, le gouvernement de Sa Majesté décide de supprimer de la Constitution la fonction de directeur des affaires gouvernementales à l'assemblée législative et de reconnaître officiellement celle de premier ministre.

» Le gouverneur consultera le premier ministre avant de soumettre à l'assemblée la liste des personnes qu'il propose comme membres représentatifs du conseil exécutif, ou cabinet, et avant de distribuer les portefeuilles.

» Par ordre de préséance au cabinet le premier ministre suivra directement le gouverneur ou celui qui en tient lieu, suivant le cas; ensuite viendront les trois ministres *ex-officio,* dont la position demeurera par ailleurs inchangée.

» Les amendements nécessaires à l'appareil constitutionnel pour la mise en vigueur de ces changements et de ceux qui en découlent, seront publiés incessamment. »

Les applaudissements de l'assemblée saluèrent cette déclaration. Le 7 mars, sous le titre « Nous sommes satisfaits des changements », le *Daily Graphic* communiqua ces paroles de M. Casely-Hayford, membre du C. P. P. au gouvernement: « Nous sommes très contents des changements constitutionnels et nous en espérons d'heureux résultats. » Mais lors des débats de l'assemblée législative du mercredi 12 mars, certains commentaires laissèrent voir que tout le monde n'était pas aussi content.

La portée des changements

On pouvait lire dans le *Daily Graphic* du 6 mars la déclaration suivante: « L'amendement à la Constitution marque un pas important vers un gouvernement tout à fait parlementaire sur le modèle de ceux du Royaume-Uni et des Dominions. »

Auparavant, le gouverneur soumettait à l'assemblée législative les noms des ministres représentatifs qui pourraient être élus. Les membres du conseil exécutif formé choisissaient parmi eux un directeur des affaires gouvernementales dont les pouvoirs n'étaient pas délimités par la Constitution, mais par le gouverneur.

Les nouvelles dispositions suppriment la fonction de directeur des affaires gouvernementales et établissent un mandat de premier ministre. Dès maintenant le premier ministre délibérera avec le gouverneur sur la composition du cabinet. A l'issue de la consultation le gouverneur présentera à l'assemblée la liste des ministres soumis à l'élection. Après la formation du cabinet le gouverneur consultera de nouveau le premier ministre pour la répartition des portefeuilles. Au conseil de cabinet le premier ministre siège directement après le gouverneur ou celui qui en fait fonction. En l'absence de ce dernier, il préside le conseil de cabinet.

L'article 10 de la Constitution stipule que la démission du premier ministre entraîne celle de tous les ministres représentatifs.

Dans le Commonwealth on se demande quelles seront les répercussions de l'élection d'un Africain au poste de premier ministre. En effet, lors des réunions des premiers ministres des Dominions on verra le Dr Malan, célèbre raciste d'Afrique du Sud, siéger aux côtés du noir Kwame Nkrumah, premier ministre de la Côte-de-l'Or!

Entrée en fonction du nouveau premier ministre

Le vendredi 21 mars l'assemblée législative réunie au grand complet procéda à l'élection du nouveau premier ministre. Après l'élection ses partisans entonnèrent le chant « La victoire est à nous » et une grande confusion s'ensuivit; mais le samedi après-midi l'agitation fut bien plus forte encore.

Ce jour-là les photographes furent sur les dents: la foule se pressait dans les rues pour acclamer son premier ministre, debout dans une voiture découverte et faisant de la main le « Salut de la liberté ». Les plus enthousiastes brandissaient sa photographie tandis que d'autres répondaient à son salut. Le cortège, escorté de policiers motorisés, traversa la cohue à la vitesse d'une tortue, la police montée du nord s'efforçant d'ouvrir un chemin aux voitures des policiers chargés de maintenir l'ordre. Aux drapeaux vert, blanc et rouge on pouvait voir que le parti du premier ministre était bien représenté. Des spectateurs avaient grimpé aux arbres, d'autres garnissaient les fenêtres. Au plus fort de l'animation la police montée réussit à dégager la voiture. Mais le départ soudain de l'homme du jour ne calma pas la foule houleuse qui se précipita vers l'ancienne arène d'Accra pour écouter une allocution de son chef. Dans l'arène le premier ministre et les autres dirigeants du parti furent portés en triomphe. Le premier ministre remercia le peuple pour sa loyauté et ensuite dispersa la foule. Venus de partout, les gens terminèrent la journée dans les bars et les maisons en réjouissances bruyantes et en beuveries.

Le nouveau premier ministre

C'est le vendredi 21 et le samedi 22 mars que la radio et les journaux communiquèrent son nom. En manchette du *Daily Graphic* on lisait: « Nkrumah est premier ministre ». L'article précisait: « M. Kwame Nkrumah, président à vie du *Convention People's Party,* est élu premier ministre de la Côte-de-l'Or par 45 voix contre 31 à l'assemblée législative. »

Le Dr Nkrumah, aujourd'hui âgé de 42 ans, reçut d'abord une éducation ordinaire; il poursuivit ensuite ses études à Achimota College en Côte-de-l'Or, puis se rendit aux Etats-Unis où il obtint une licence ès Arts à l'université Lincoln; il suivit alors un cours de théologie. Il obtint de nombreux diplômes et fut chargé de cours à l'université Lincoln. Plus tard il gagna Londres et séjourna en Angleterre jusqu'en novembre 1947. Il rentra en Côte-de-l'Or pour se lancer dans la politique. Deux ans plus tard il créait son propre parti, le *Convention People's Party.* Au début de 1950, l'atmosphère politique se fit très tendue et le Dr Kwame Nkrumah fut emprisonné avec d'autres membres de son parti. Plus tard, élu directeur des affaires gouvernementales, il fut relâché sur l'ordre du gouverneur afin de pouvoir occuper ce poste.

Le voici maintenant devenu premier ministre! Le *premier* premier ministre de la Côte-de-l'Or!

Un quotidien important écrit: « Le résultat du vote qui aboutit à la nomination de Kwame Nkrumah laisse entrevoir une opposition redoutable aux prochaines séances de l'assemblée législative. Trente et un membres ont voté contre. Sans doute ne voteront-ils pas en bloc contre le gouvernement chaque fois qu'une question sera en litige, mais il y a une opposition. Le Dr J.-B. Danquah, considéré comme « chef de l'opposition », a déclaré vendredi dernier: « Je vous répète: » Poursuivez votre programme. Si vous faites ce qui est bien, » nous serons avec vous. » Bien entendu, si le gouvernement agit mal, l'opposition ne le soutiendra pas. »

Verra-t-on des changements de gouvernement? Chaque parti a son idée là-dessus, mais une petite minorité attend les bénédictions permanentes que le royaume de Dieu apportera à tous les humains. La Bible parle de ce gouvernement au livre d'Isaïe, chapitre 9, versets 5 et 6, où nous lisons:

« Car un enfant nous est né, un fils nous est donné; — la souveraineté est sur son épaule et on appelle son nom: — Conseiller admirable, Dieu fort, Père à jamais, Prince de la paix: Pour augmenter la souveraineté et pour la paix sans fin, — sur le trône de David et dans son royaume; Pour l'affermir et l'appuyer par le droit et la justice, — dès maintenant et à jamais. Le zèle de Yahweh des armées fera cela. » — *Version du cardinal Liénart.*

DÉFAITE DES PERSÉCUTEURS D'ENFANTS

De notre correspondant au Canada

Récemment, deux victoires furent remportées à Toronto contre des persécuteurs d'enfants innocents. Dans l'un des cas il s'agissait d'obliger des écoliers à saluer le drapeau, et dans l'autre, de la garde des enfants. La première bataille eut lieu dans les journaux et la deuxième devant les juges.

QUELQU'UN a dit que « le patriotisme est le dernier refuge des scélérats ». Cette citation peut s'appliquer à certains membres du conseil pédagogique des écoles primaires de la commune d'York (Toronto), dont l'absence de scrupules fut mise en lumière et sévèrement jugée. Ils essayèrent en effet d'intimider par des menaces un garçon de 6 ans, témoin de Jéhovah, qui persistait dans son refus de saluer le drapeau, refusant d'aller à l'encontre des croyances que ses parents lui avaient enseignées.

En 1945, la Haute Cour de l'Ontario décida à l'unanimité qu'on ne peut obliger les enfants des témoins de Jéhovah à saluer le drapeau si cet acte est contraire à leurs croyances religieuses. Avant cette décision, ces enfants eurent beaucoup à souffrir. A York cependant, le conseil pédagogique n'agréa pas l'opinion tolérante et raisonnable de la cour et voulut rétablir la persécution obtuse disparue de la province depuis longtemps.

Instruit dans les Ecritures par des parents craignant Dieu, le petit Bobby Junor, témoin de Jéhovah âgé de 6 ans, sait qu'il est dangereux d'honorer et d'adorer des objets inanimés. Il ne voulait pas saluer le drapeau à l'occasion d'une cérémonie spéciale qui allait avoir lieu à l'école. Ses parents ne le désiraient pas davantage. Dans une lettre courtoise sa mère demanda que son fils soit exempté. L'effondrement des institutions politiques d'une nation ne semble pas devoir se produire parce qu'un gosse refuse de lever le bras avec les autres; mais on aurait pu le croire à voir la fureur des membres du conseil des écoles d'York quand cette demande simple et légitime leur fut soumise. Les parents de Bobby furent convoqués pour s'expliquer; ce qu'ils firent malgré les interruptions des membres du conseil peu soucieux des règles du savoir-vivre.

L'orage éclata. L'intolérance et l'étroitesse d'esprit des membres du conseil se traduisirent par des menaces de renvoi, d'action judiciaire et autres châtiments leur passant par la tête.

Frank Oke, membre du conseil, dit: « Le drapeau représente la liberté religieuse du citoyen; ces gens devraient donc le saluer avec joie. »

Mme Florence Gell, autre membre du conseil déclara: « Aussi longtemps que je serai au conseil pédagogique les enfants d'York salueront le drapeau et ce qu'il représente. Je crains fort que cette famille ne confonde religion et civisme. Nous sommes protégés par le drapeau britannique; nous devons donc le respecter. Le conseil pédagogique met au premier plan le bien-être de l'enfant. Et voici un bambin qui se dresse seul parce qu'on l'oblige à être différent des autres. On peut renvoyer l'enfant de l'école mais on ne peut accepter les niaiseries de ses parents au sujet du drapeau. »

Mme Alice Bickerton, également au conseil, dit: « Je ne vois pas pourquoi les parents s'opposent, pour des raisons religieuses, à ce que leur enfant salue le drapeau. Du fait que le nôtre est un drapeau de saints, il représente bien la liberté religieuse. Le respect qui lui est dû est essentiel à la sécurité du Canada. Si un enfant refuse de le saluer, et que d'autres suivent son exemple, que deviendra l'éducation? »

Les membres du conseil des écoles agitèrent le drapeau avec enthousiasme, prêts à montrer leur courage et leur patriotisme en attaquant un petit garçon appartenant à une minorité impopulaire et en tambourinant contre lui.

J.-H. Hartley qui présidait le conseil ce jour-là estime qu'il n'est que juste d'obliger l'enfant à saluer le drapeau, que cela lui plaise ou non. « C'est simplement un symbole », dit-il. Mais si ce n'est qu'un symbole, pourquoi tant de bruit?

Le conseil savait qu'il allait à l'encontre de la jurisprudence, mais Charles H. Goodfellow qui y siégeait, se prenant pour un expert juridique capable d'interpréter la loi, dit: « Nous allons plaider sur un tout autre terrain. Nous ferons ressortir que la conduite de l'enfant est préjudiciable aux autres enfants, et que par suite nous sommes en droit de le renvoyer [Il ignorait que ce même argument avait été repoussé par la cour]. Je suis le dernier à vouloir refuser la liberté de conscience à qui que ce soit. Mais comme le drapeau symbolise la liberté religieuse, ces gens devraient le saluer avec joie. Je ne les comprend pas. » Qu'il comprenne ou non, ceci n'a aucune importance. La loi accorde la liberté de conscience à tous, sans se soucier de la compréhension ou de l'incompréhension d'un conseiller pédagogique quelconque!

Mme Junor déclara que son mari, ainsi que d'autres témoins de Jéhovah et elle-même, considèrent que le salut au drapeau est une forme d'adoration d'un symbole ou idole, et par conséquent contraire à leurs croyances. « Dans notre église, dit-elle, il n'y a aucun symbole et nous ne croyons pas qu'il faille en adorer ailleurs. » Elle ajouta que son mari et elle sont fiers d'être Canadiens et fiers du drapeau. « Nous enseignons Bobby à respecter le drapeau, ainsi que la reine, et à aimer son pays. »

L'affaire vint en première page d'un journal du soir de Toronto.

Le bon sens refroidit l'ardeur de ceux qui agitent le drapeau

Ce fut un rude coup pour les politiciens ruraux quand, au lieu d'être secondés par les habitants de Toronto, ils s'en firent leurs adversaires. Leur avocat les avait pourtant avertis qu'ils allaient à l'encontre de la loi exemptant les témoins de Jéhovah de saluer le drapeau. Dans un communiqué aux journaux, le bureau de la Watch Tower Bible and Tract Society de Toronto déclara notamment:

« Les témoins de Jéhovah respectent la loi et le drapeau. Aucun groupement du pays n'offre un taux de criminalité moindre. Nous croyons que le drapeau représente la justice et la liberté. Et c'est pourquoi nous refusons toute contrainte. Nous montrons notre respect pour les principes que le drapeau représente en demandant que la liberté et le droit d'être différent des autres

existent en fait et non uniquement en paroles. Les membres du conseil parlent de liberté, mais ils demandent ensuite une sanction contre quiconque n'est pas de leur avis. Leurs dires les condamnent.

» Nous respectons le drapeau mais nous refusons de l'adorer. Saluer le drapeau est pour nous un acte d'adoration; c'est espérer le salut d'un objet inanimé, symbole de l'Etat, et nous n'attendons le salut que de Jésus-Christ.

» Les Romains exécutèrent les premiers chrétiens parce qu'ils refusaient de jeter une pincée de sel sur l'autel de l'empereur; ils ne pouvaient comprendre cette attitude. William Penn refusa de se découvrir devant Charles II. Les témoins de Jéhovah ont refusé au prix de leur vie de dire « Heil Hitler ». Le conseil peut ne pas comprendre ces choses, mais elles n'en sont pas moins dignes de respect.

» Pour excuser la contrainte, quelqu'un a soulevé la question du combat idéologique contre le communisme. La liberté communiste consiste à être de l'avis de la majorité. Le principe démocratique, au contraire, implique la tolérance et la liberté d'être différent. Est-ce pour montrer son zèle démocratique qu'un membre du conseil désire adopter l'idée communiste et punir un enfant qui ose témoigner d'un réel dévouement à la liberté en demandant que l'on respecte ses droits? N'est-ce pas là faire preuve d'un esprit dictatorial et de mauvaise foi? Une telle attitude fournit des arguments aux ennemis de la démocratie. »

De nombreuses personnes partagent ce point de vue. La logique et le bon sens commencèrent à l'emporter sur le sentimentalisme bruyant du conseil des écoles. M. Arnold Cross, absent au conseil quand celui-ci siégea pour cette affaire, fit ce commentaire sensé:

« Franchement, je ne crois pas de mon devoir de forcer un enfant à saluer le drapeau, ni de le renvoyer pour avoir refusé de le faire, et même je ne crois pas que le conseil soit compétent en la matière. Je ne désire nullement le renvoi de cet élève non fautif, et je ne désire pas faire de distinction entre les enfants. J'admire même le cran de ce petit. J'aimerais assister aux réunions du conseil, mais vu les circonstances, je ne pourrais jamais être d'accord avec lui. »

Le Dr Darby Philip, président du conseil pédagogique, montra le ridicule des mesures projetées et dit: « C'est trop enfantin. Je suis honteux à l'idée que le conseil pense aller en justice. Il exagère! »

Le Dr Gordon A. Sisco, secrétaire général de l'Eglise Unie, est également d'avis que l'on ne peut ou que l'on ne doit forcer personne à honorer le drapeau, surtout à l'encontre de sa foi. « En les obligeant à saluer le drapeau que gagnez-vous? Rien! Je pense que l'on devrait être très prudent quand il s'agit de convictions religieuses, comme c'est le cas dans l'affaire en question. Si les croyances de Bobby et de ses parents diffèrent des nôtres, cela nous regarde-t-il? »

Robert Alexander, le chef de la police, déclara: « A York, les témoins de Jéhovah n'ont jamais suscité de difficultés. A ma connaissance ils sont amis de l'ordre et ici n'ont jamais rien fait de répréhensible. »

Le major Patrick Biggs, secrétaire de la section de l'Ontario de la *Canadian Legion* dit: « La section provinciale de la *Canadian Legion* ne partage pas les idées du conseil de la commune. Nous croyons aux quatre libertés. »

Le rabbin David Monson de la synagogue de Beth Sholom, ne pense pas que l'enfant doive être renvoyé, ou que les parents doivent être poursuivis. « Les actions de l'enfant ne sont pas le résultat d'idées subversives. Il s'agit de convictions religieuses, dit-il, et puisqu'elles font partie des préceptes de cette secte on devrait les respecter comme telles. »

L'*Association for Civil Liberties* critique l'intolérance des membres du conseil en disant: « D'accord ou non avec les croyances des témoins de Jéhovah qui ne veulent pas saluer le drapeau, il incombe aux fonctionnaires publics d'un pays démocratique comme le Canada d'appliquer les principes démocratiques et de faire respecter les libertés d'une minorité. »

Quelques bons conseils

Après avoir voulu se servir du drapeau de la liberté et des mots « liberté » et « justice » pour persécuter un enfant sincère s'efforçant de faire la volonté de Dieu, les pseudo-patriotes durent avaler une dernière pilule amère. Le 13 juin, les deux plus grands journaux de Toronto, l'*Evening Telegram* et le *Star*, publièrent sur ce sujet un éditorial accablant, logique et bien écrit. Les articles sont tellement sensés et si bien pesés que nous les reproduisons ici. Le *Star* écrivit:

« En 1945, après un refus analogue de deux garçons d'Hamilton, les aspects juridiques du problème furent débattus devant la cour d'appel de l'Ontario. Celle-ci déclara qu'on ne peut exercer de contrainte. Juridiquement la cour d'appel semble avoir eu raison de décider qu'un salut forcé ne se justifie pas.

» Une raison non juridique s'oppose également à la contrainte, par laquelle on ne gagne rien. Le salut au drapeau n'a de valeur que s'il est volontaire, que s'il exprime un respect sincère pour ce qu'il symbolise. Obliger un enfant à un acte physique que ses parents lui ont appris à considérer comme contraire à la loi de Dieu n'amènera rien de bon. Lors du procès d'Hamilton, quand on prétendit que l'atmosphère morale de l'école souffrirait si l'on permettait le refus du salut, le juge Henderson fit la remarque suivante: « J'ignorais la possibilité » d'améliorer l'atmosphère morale en forçant les gens » à violer leurs convictions. » Le juge a raison. On ne gagnerait rien à forcer un garçonnet à saluer le drapeau alors que ses parents lui enseignent que cela est contraire à leurs croyances. Cet enfant se ferait une bien piètre opinion du drapeau, symbole de la liberté, si les libertés d'opinion et de pratique religieuses lui étaient ainsi refusées. »

Le *Telegram*, sous le titre « Liberté dans l'Union-Jack », dit: « En déclarant que l'Union-Jack symbolise la liberté et la justice, les membres du conseil pédagogique d'York expriment la pensée de tous les Canadiens; mais en essayant d'obliger un enfant à saluer le drapeau malgré les convictions religieuses de ses parents, ils agissent contrairement aux principes symbolisés par l'Union-Jack.

» Les parents sont des témoins de Jéhovah... Ils ont le droit incontestable d'agir selon leur foi sous la protection de l'Union-Jack. En l'occurrence, la mère de l'enfant déclare que le salut au drapeau est contraire à leurs croyances, et ses scrupules religieux, même s'ils sont inacceptables pour d'autres, sont valables et sincères de son point de vue. En outre, il est évident que son attitude n'a rien de subversif. Elle déclare: « Nous » sommes fiers de notre pays et nous respectons le dra- » peau. Nous nous efforçons de faire de Bobby un bon » Canadien et un bon citoyen. Nous lui avons inculqué » le respect du drapeau et de la reine, ainsi que l'amour » de son pays. Mais la question du salut est autre chose. » Dans notre église il n'y a aucun symbole, croix ou » images, et nous ne croyons pas qu'il faille en adorer » ailleurs. » Cette attitude semble plus honnête que celle des communistes sans scrupules qui saluent le drapeau, entonnent l'hymne national, et extériorisent hypocritement tous les signes de la loyauté et du respect.

» On ne peut hésiter sur ce qui est préférable entre l'hypocrisie des communistes et l'honnête dissidence des témoins de Jéhovah. Ce que les membres du conseil doivent bien reconnaître, c'est que vouloir forcer l'enfant à saluer le drapeau, c'est tenter d'amener les parents à commettre un acte d'hypocrisie en la personne de cet enfant, et à violer ainsi leur conscience. Cette forme de contrainte semble suggérer que contrairement à la tradition, ceux qui vivent sous l'Union-Jack ne répugnent pas à pratiquer l'intolérance, l'injustice et la persécution religieuse. »

Sous ces coups redoublés, l'enthousiasme des persécuteurs fondit comme neige au soleil. Même l'inspecteur provincial des écoles, le Dr W.-H. Dunlop, leur rappela « qu'en 1945 la cour d'appel décida que les enfants n'étaient pas obligés de saluer le drapeau ni de chanter l'hymne national. Je pense que cela tranche la question ». Voilà une réprimande bien méritée!

Un pays ou une communauté qui exerce une tolérance honnête et le respect des croyances sincères sera heureux et paisible. Il est réjouissant et louable de voir tant de personnes s'exprimer en faveur de la liberté à une époque où triomphent les vertus superficielles, les préjugés et la haine.

On ne peut refuser aux Témoins de Jéhovah la garde de leurs enfants

Le 12 juin 1952, au moment même où la controverse ci-dessus devenait publique, la cour d'appel de l'Ontario se prononça en faveur des témoins de Jéhovah dans une affaire qui soulevait un principe quelque peu analogue. L'arrêt accorde la garde de trois enfants à une mère, témoin de Jéhovah, contre le père appartenant à l'Eglise anglicane.

Dans ce genre de controverse, le devoir du tribunal est de prendre d'abord en considération le bien-être des enfants, sans égard à la religion des parents. Mais le juge, catholique romain, mena la première instruction comme un procès d'hérésie et se chargea de déterminer si la foi anglicane vaut mieux que celle des témoins de Jéhovah. Il tint compte du fait que ces derniers refusent de saluer le drapeau, alors que l'emblème national n'avait aucun rapport avec cette affaire. Son instruction fut un outrage aux principes les plus élémentaires de la justice. La garde des enfants fut confiée au père, trouvé par ailleurs indigne et incapable de s'occuper d'eux. Le juge débouta la mère, quoique digne et pieuse, parce qu'il estimait la religion du père meilleure que celle des témoins de Jéhovah. Comme la juste interprétation de la loi est que toutes les religions sont égales en droit, la cour d'appel de l'Ontario fut saisie de l'affaire et l'avocat des Témoins insista sur la question de l'égalité religieuse.

A l'unanimité la cour d'appel annula le jugement de première instance, et confia la garde des enfants à leur mère, Mme Amy Bennett d'Ottawa, témoin de Jéhovah. Le jugement prononcé par le juge Wilfred Roach, un catholique romain fervent, dit ceci: « La femme semble être une très bonne mère. Elle est bien meilleure organisatrice que son mari.

» Elle est économe et courageuse. Depuis longtemps elle travaille comme femme de ménage pendant la journée et une partie de la nuit. Il semble qu'elle se fatigue ainsi pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Malgré ce fait, le mari, désirant son renvoi, fit écrire à l'employeur de sa femme en la présentant comme communiste. »

Que penser de cet homme qui ne voulait pas subvenir aux besoins de sa famille et qui fait écrire une lettre calomniatrice à l'employeur de sa femme pour qu'elle soit congédiée. L'accusation du mari fut reconnue fausse. La formation religieuse d'un soi-disant anglican qui recourt au mensonge prémédité est peu recommandable. En réalité les doctrines des témoins de Jéhovah sont diamétralement opposées au communisme; leur prédication biblique est interdite dans la plupart des pays communistes où leurs ministres sont dans des camps de concentration.

La cour déclara encore:

« Dans ce cas, comme dans tous ceux qui concernent la garde des enfants, le plus grand souci du tribunal doit être leur bien-être et la sauvegarde de leurs intérêts du point de vue matériel, physique, moral, affectif, et intellectuel autant que religieux.

» Ayant examiné tous les attendus de la cause, la cour ne doit pas prendre une décision qui permettrait au père de reprendre ses enfants. Il résulte de l'enquête que ceux-ci sont liés à leur mère par une très vive affection réciproque.

» Les enfants ont atteint l'âge où l'on se fait des opinions religieuses personnelles. Ces opinions qui ne sont peut-être pas mûres ou affermies existent néanmoins. Ils ont un penchant très marqué pour la religion adoptée par leur mère et leurs frères et sœurs.

» Je n'ai le plus léger doute sur la sincérité du père quand il croit que l'intérêt des enfants exige leur éducation dans les doctrines anglicanes afin qu'ils deviennent membres de cette Eglise. Mais il est certain que la mère est tout aussi sincère dans ses croyances sur la formation et l'affiliation religieuses des enfants. La cour n'a pas à décider entre les deux religions. »

Cette décision montre nettement l'illégalité des distinctions entre religions, et que celle des témoins de Jéhovah a droit à autant de liberté que les autres.

Nous avons été heureux de faire connaître ce cas où la loi, la raison et l'honnêteté l'emportent sur les passions et les préjugés religieux qui avaient influencé le juge de première instance.

Danemark

LE Danemark est un petit pays qui comprend la presqu'île du Jutland et de nombreuses îles; sa superficie totale est d'environ 43 000 kilomètres carrés, un peu plus grande que celle de la Suisse. Sa population de 4 300 000 habitants est l'une des plus denses du monde. Agréable pays de campagnes montueuses, de vallées douces et de collines basses, un de ses points culminants n'atteint que 175 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le long du littoral d'environ 8000 kilomètres s'étendent de belles plages.

Les Danois sont d'excellents fermiers; 80 pour cent des terres sont fertiles. En général, les fermes sont petites et la culture intensive. Les principaux produits sont les céréales, la viande, le beurre, les œufs et le lard. Malgré l'importance de l'agriculture, la majorité de la population s'adonne au commerce et à l'industrie. La pêche est importante ainsi que diverses industries: constructions navales, fonderies, minoteries, industries céramique et margarinière. Les meilleurs joueurs de football sont un article original d'exportation: ils les « vendent »!

Dans le passé, les Danois furent de fougueux guerriers et ils domptèrent la Norvège et la Suède. Au onzième siècle ils envahirent même l'Angleterre. Aujourd'hui, pacifiques et amis de la liberté, leur affiliation récente au bloc occidental les oblige à suivre un programme de réarmement.

Si la démocratie existe encore quelque part dans ce monde bouleversé, c'est bien au Danemark. Sa Constitution écrite protège les droits des citoyens. Les juges sont tout à fait indépendants du gouvernement.

Les mouvements radicaux, religieux ou politiques, ne font pas de grands progrès au Danemark. L'analphabétisme est, pour ainsi dire, inexistant; le pays compte de nombreuses écoles primaires et secondaires ainsi que des universités. Les Danois ont le sens de l'humour. En général ils appartiennent à l'Eglise danoise, luthérienne, mais sans être très religieux. En fait, la plupart, les hommes surtout, sont complètement indifférents.

Comme les autres pays européens, le Danemark craint la guerre qui le ruinerait. La période d'après-guerre n'ayant pas apporté tout ce que l'on avait promis, les gens se lassent des projets humains et commencent à prêter l'oreille au message de Jéhovah Dieu. Quand les témoins de Jéhovah commencèrent à offrir des périodiques aux passants dans les rues, il y a cinq ans de cela, le public semblait rire de cette idée extraordinaire. Mais la persévérance et la détermination des Témoins dans ce travail ont forcé le respect. Actuellement ils moissonnent les fruits de leur travail persévérant car beaucoup de personnes prennent position pour Jéhovah.

Il y a quelque temps un ecclésiastique écrivait amicalement: « Les témoins de Jéhovah n'ont pas à modifier leur enseignement, à y inclure des conférences éducatives d'intérêt national et social pour toucher les travailleurs et la jeunesse. Leur message est si puissant en lui-même que les gens réfléchis ne peuvent s'empêcher de l'écouter. » Au Danemark, s'il y a moins de trois personnes à l'église, le pasteur, dit-on, ne doit pas donner de sermon. Dans un petit village où le cas se présente assez souvent, le pasteur remet chaque fois un panier de pommes aux quelques fidèles au lieu d'un sermon. Il n'est pas exagéré de dire que ces gens rapportent de l'église davantage que la plupart de ceux qui assistent à un culte.

Naturellement l'œuvre des témoins de Jéhovah rencontre de l'hostilité mais l'opposition est rarement violente; jamais l'œuvre n'a eu à essuyer des attaques de foule comme dans les pays totalitaires ou fortement catholiques. Dépité de voir la croissance de l'œuvre des témoins de Jéhovah, le clergé prêche beaucoup contre elle, mais son opposition suscite souvent un grand intérêt pour la vérité. Ceci le remarque particulièrement lors des prêches d'un certain théologien qui parcourt le Danemark depuis quelques années pour faire des conférences contre les témoins de Jéhovah.

Dernièrement, le clergé réussit à faire annuler un contrat de location d'une salle accordée aux témoins de Jéhovah. En pleine assemblée le propriétaire ferma la porte aux Témoins. Mais le chef de la police l'obligea à respecter son contrat. Lors de la conférence publique un pasteur luthérien se leva et invita les gens à venir écouter la réponse qui serait donnée aux témoins de Jéhovah.

Cette réunion eut lieu une semaine plus tard et environ mille personnes y assistèrent. Le langage des pasteurs invectivant les témoins de Jéhovah était si vulgaire et si injurieux qu'il scandalisa beaucoup de personnes. Après cette réunion, huit personnes décidèrent de quitter l'Eglise luthérienne.

Récemment, le chef de l'Union des Missions danoises reconnut que l'Eglise est à son déclin. Il déclara que l'on devait vendre de nombreuses salles parce que plus personne ne suivait les missions. Les témoins de Jéhovah, au contraire, construisent de plus en plus de Salles du Royaume dans tout le pays.

Il y a quelques mois un professeur d'une importante école normale téléphona à la filiale danoise de la Watchtower Society pour inviter un de ses membres à donner une conférence sur le sujet: « Quel est le point de vue des témoins de Jéhovah sur l'Ancien Testament et particulièrement sur le livre d'Esaïe? » On accepta l'invitation et un membre de la filiale s'adressa à une cinquantaine de futurs instituteurs et institutrices. La conférence faisant partie du cours de religion, tous les étudiants avaient leur Bible. Chacun fut invité à chercher et à lire les citations bibliques. Après la conférence les étudiants posèrent beaucoup de questions. Quand sonna l'heure du dîner, le professeur leur demanda s'ils désiraient que la séance continue. Tous demeurèrent pour demander d'autres renseignements sur les croyances des témoins de Jéhovah et ils acceptèrent volontiers des exemplaires de *La Tour de Garde*.

Aujourd'hui plus de 6000 ministres de Jéhovah prêchent au Danemark, soit un par 700 habitants, et les perspectives d'accroissement sont bonnes. Environ 8000 personnes assistèrent à la Commémoration de la mort du Seigneur. Il y a quelques mois, 4512 personnes furent présentes à l'assemblée du circuit de Copenhague. Au dernier congrès national 6912 assistants écoutèrent la conférence publique. C'est à présent tout un problème de trouver des salles assez grandes pour ces congrès.

En vérité, les paroles du prophète Esaïe trouvent leur accomplissement au Danemark: « Elargis l'espace de ta tente; qu'on déploie les couvertures de ta demeure: Ne retiens pas! Allonge tes cordages, et affermis tes pieux! Car tu te répandras à droite et à gauche. » — Esaïe 54: 2, 3.

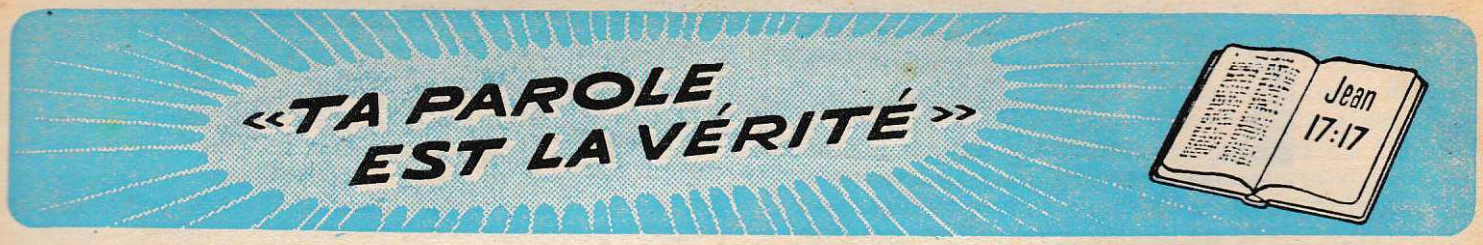

Où réside la force que donne la prière?

L'EFFICACITÉ de la prière est considérée de deux points de vue extrêmes. D'abord il y a ceux qui prient en escomptant un miracle. Par exemple, les 2 500 000 habitants de Rio de Janeiro et des environs qui prièrent pour que cessât la sécheresse d'octobre 1951, la plus grande depuis trente ans. De même, en mars 1951, le cardinal Micara, vicaire général de Rome, prépara une prière spéciale demandant à Dieu de faire cesser la pluie qui tombait depuis trois mois. Sur son ordre, les quelque mille prêtres de Rome durent la réciter à chaque messe jusqu'au retour du beau temps. En mai 1951, 25 000 personnes réunies à l'université Fordham prièrent pour la paix. Toutes ces prières manifestent une incompréhension totale des desseins de Dieu et des règles qui gouvernent la prière.

Ensuite, il y a ceux qui se rendent compte de l'inanité des prières pour l'obtention de miracles, mais qui sont cependant convaincus de la nécessité de prier. Toutefois, mal informés, ils pensent que les bienfaits de la prière sont automatiques et psychiques, c'est-à-dire que le simple fait de prier apporte des bienfaits mentaux et émotifs. Quelqu'un a dit en ce sens: « La prière sincère est une sorte d'assurance pour la santé mentale. »

Afin de s'aligner sur la science matérialiste, bon nombre d'ecclésiastiques rallient ce point de vue et aiment citer les opinions arrêtées du défunt Alexis Carrel, savant éminent et lauréat du prix Nobel. Dans un article intitulé « Le pouvoir de la prière », il dit notamment: « La prière est non seulement un acte d'adoration, elle est encore une émanation invisible de l'esprit d'adoration, c'est-à-dire la forme d'énergie la plus puissante que l'on puisse susciter. L'influence de la prière sur l'esprit et le corps humains est aussi aisément démontrable que la sécrétion des glandes. Ses résultats se mesurent à un accroissement d'énergie physique, de vigueur intellectuelle, de force morale, à une compréhension plus profonde des réalités fondamentales.

» Si vous prenez l'habitude de prier sincèrement, poursuivit le Dr Carrel, votre vie subira une transformation apparente et profonde. La prière marque d'un sceau indélébile nos actions et notre tenue. Une tranquillité de maintien, un repos du visage et du corps sont l'apanage de ceux dont la vie est ainsi enrichie. La prière est une force aussi réelle que la gravitation universelle. Mais, comme le radium, elle est l'énergie lumineuse. »

Alexis Carrel estimait que les « hosannas triomphants d'un grand oratorio ou les humbles supplications d'un Iroquois invoquant la chance au profit de la chasse démontrent la même vérité: que les humains cherchent à augmenter leur énergie limitée en s'adressant à la Source illimitée de toute énergie ». En conclusion, le Dr Carrel déclara: « Car si le pouvoir enchaîné de la prière reprend son libre essor parmi le commun des hommes et des femmes, si l'esprit énonce courageusement ses aspirations, l'espoir restera vivant que nos prières pour un monde meilleur seront exaucées. » Disons en passant que ni les Ecritures, ni les faits n'enseignent que l'homme a en lui le pouvoir d'accomplir son salut.

Il est indéniable que l'esprit influence le corps. Certains succès de la Science Chrétienne et des thérapeutiques fondées sur la prière et l'autosuggestion sont, sans aucun doute, attribuables à cette influence. Certes, l'esprit dispos pense avec plus de lucidité et aborde ses problèmes avec plus de facilité. Mais il ne faut pas en conclure que la prière a uniquement pour objet les fruits produits par de bonnes habitudes mentales; ce serait commettre l'erreur de ne considérer la piété que comme une source de gain. — I Timothée 6: 5, 6.

Selon cette théorie, peu importent l'objet de la prière, la personne à qui on l'adresse et les motifs de celui qui prie. Il suffit de prier sincèrement pour obtenir un résultat. Mais, d'après la Bible, la prière signifie bien davantage que l'influence de l'esprit sur la matière, que le profit de bonnes pensées et le soulagement que l'on ressent à exprimer des aspirations profondes, des besoins, des craintes et des espérances. Nulle part la Bible ne recommande la prière parce que c'est une « assurance pour la santé mentale » ou une « énergie lumineuse ».

Au contraire, la Bible assure que la prière convenable nous met en relation avec le seul vrai Dieu, Celui qui entend et exauce. La Bible montre aussi que les prières adressées à des dieux inexistants sont vaines (Psaumes 65: 3; 135: 15–18). La sincérité ne suffit pas. Aux jours d'Elie, les 450 prophètes de Baal étaient sans doute sincères, puisqu'ils se tailladèrent la chair en invoquant leur dieu; pourtant leurs efforts furent vains. Ils périrent en apostats, comme le réclamait la loi divine (Deutéronome 13: 1–5). Mais Dieu exauça la prière d'Elie en envoyant le feu du ciel. — I Rois 18: 20–40.

Le disciple Jacques nous dit qu'un jour Elie pria pour qu'il ne tombât pas de pluie et durant trois ans et demi il ne plut pas. Ensuite le prophète pria pour qu'il plût, et la pluie tomba. Au sujet des prières dites en faveur d'autres personnes, Jacques nous assure que « la prière fervente du juste a beaucoup de puissance »; si elle profite à un autre ce ne peut être par une « énergie lumineuse », mais parce que Dieu l'entend et l'exauce. — Jacques 5: 15–18, *Crampon.*

Devant le roi Artaxerxès, Néhémie pria Dieu qui l'exauça en incitant le roi à accueillir favorablement la requête de son serviteur. La prière eut donc un effet sur le roi et non sur Néhémie qui l'avait prononcée (Néhémie 2: 1–8). Dans le ventre du poisson, Jonas pria. Sa prière fut exaucée lorsque le poisson le vomit sur la plage. Ce n'est pas là un effet psychique! — Jonas 2: 1–11.

En réponse à la prière de Jésus, Dieu ressuscita Lazare mort depuis quatre jours. Une « énergie lumineuse » peut-elle expliquer la grande puissance de Dieu qui provoqua cette résurrection? (Jean 11: 41–44). Jésus expliqua que comme un père aime donner de bonnes choses à ses enfants, notre Père céleste aime donner l'esprit saint à ceux qui le lui demandent. La comparaison ne tiendrait pas si les bienfaits de la prière étaient automatiques (Matthieu 7: 7–11). Dans la parabole de la veuve importune, Jésus montra encore que Dieu entend et exauce la prière (Luc 18: 1–8). Voyez aussi II Chroniques 6: 32, 33; Psaume 107 et Jacques 1: 5–8.

Il est indiscutable que les bonnes habitudes de l'esprit sont salutaires aux fonctions mentales, émotives et physiques. Cependant, Dieu n'ordonne pas de prier dans ce but. Il nous demande de prier parce qu'Il écoute et exauce la prière à condition qu'elle soit en harmonie avec ses desseins.

La Femme dans le Proche-Orient

De notre correspondant au Liban

LES coutumes, la vie et les possibilités de la femme diffèrent d'un endroit à l'autre. Quelle est par exemple la situation actuelle de la femme dans le Proche-Orient, le « berceau de la civilisation »? S'est-elle modernisée? Le voile est-il toujours de rigueur? Les droits de la femme sont-ils les mêmes qu'ailleurs? Quelle est sa vie? Il peut être intéressant de répondre à ces questions.

Les pays arabes occupent la région de la terre habitée depuis le plus longtemps; leurs coutumes et leurs habitudes, héritées des temps primitifs, n'évoluent que très lentement, même de nos jours. La position et le rôle de la femme ne font pas exception. La femme reste inférieure et sa place est au foyer, où son devoir est de s'occuper de son mari et de ses enfants. Ce devoir lui incombe, qu'elle soit aisée et instruite, femme d'ouvrier ou d'un Bédouin. Pour s'en apercevoir il suffit de parcourir la rue commerçante principale d'une petite ville de province. On y voit rarement une femme faire des emplettes. Le voyageur venu d'Occident s'étonne de ne voir ni magasin de vêtements pour femmes ni salon de beauté. Mais venons-en à ce qui intéresse la femme orientale autant que la femme occidentale, le mariage.

En Occident tous les ouvrages qui traitent du choix d'un époux désapprouvent la méthode orientale. En Orient, quand une fille atteint 17 ou 18 ans, ses parents « vont au marché » afin de lui trouver un mari sérieux et convenable. Parfois le futur appartient à une branche collatérale. D'habitude il a 10 à 15 ans de plus que la jeune fille. Dès que le futur a fait son choix et que le consentement de la jeune fille est obtenu, les dispositions sont prises pour célébrer le mariage.

Chez les mahométans rigoristes le fiancé verse une certaine somme à ses futurs beaux-parents; il s'agit en réalité d'un dépôt car si l'épouse venait à quitter son époux, l'argent devrait lui être restitué. Lors du mariage, la fiancée ne quitte son foyer que lorsque son époux l'emmène chez lui. En l'attendant elle se pare d'une robe de mariée, s'installe sur une chaise aménagée en trône et toutes ses amies viennent l'admirer. C'est seulement après la cérémonie, quand elle est chez son époux, qu'elle lui montre son visage pour la première fois. L'Occidental imagine facilement les suites fâcheuses que peut avoir cette coutume si la jeune fille n'est pas jolie et si l'époux n'arrive pas à cacher sa déception. De nos jours seuls les mahométans très rigoristes continuent à observer cette pratique.

Quoi qu'on s'imagine, la femme dans le Proche-Orient se passe de plus en plus du voile. Chez les mahométans stricts observateurs du Coran le voile en tissu noir subsiste et recouvre complètement le visage et le cou. Anciennement il comportait deux épaisseurs mais ces dix dernières années un « new-look » a fait son chemin et le voile s'est aminci. Quand elles ne l'ont pas complètement supprimé, les femmes de la jeune génération portent un voile presque transparent. Les campagnardes se couvrent la tête, mais pas le visage.

En général on adopte la mode moderne, surtout dans les familles aisées ou les femmes disposent de beaucoup de temps pour se parer. Seules les Bédouines ont conservé la robe flottante aux couleurs vives, serrée à la taille et tombant jusqu'aux chevilles en laissant voir le bord ouvragé des longs pantalons bouffants. Elles se couvrent la tête d'un tissu blanc, mais, comme les campagnardes, elles laissent leur visage découvert pour avoir une plus grande liberté de mouvement.

Le travail de la ménagère

La plupart des ménagères se lèvent très tôt. Les maisons n'ont en général qu'une ou deux pièces, ce qui facilite les travaux domestiques. Le sol est fait de carreaux, de marbre ou de ciment, et on y a prévu une rigole pour l'écoulement des eaux. Il suffit d'avoir un seau d'eau, une bonne brosse et des bras vigoureux pour que le nettoyage soit vite terminé. Faire les lits est tout aussi facile. Là où il y a un lit, la couverture et le drap cousus ensemble sont proprement retournés et là où il n'y a pas de lit, les matelas étendus par terre le soir sont, le matin, empilés avec soin dans un coin. A la campagne on suspend les berceaux au plafond. L'ameublement de la salle à manger est très simple. La table est souvent un tabouret de 15 à 20 centimètres de haut. Des tabourets, plus bas encore, ou le plancher servent de sièges. Ces tabourets répondent à toutes sortes de besoins. Le jour

de la lessive, la femme y grimpe pour pouvoir mieux se pencher sur le cuvier.

Si les tâches domestiques sont simplifiées, la préparation des aliments est par contre très compliquée et exige un temps considérable. Voici comment se prépare le *kibbe,* plat populaire. Dans un mortier en pierre et avec un pilon en bois on prépare de la pulpe de viande crue, opération qui dure parfois toute une matinée; la pulpe est mélangée avec du froment bouilli, séché et moulu, de l'ail, de la menthe et diverses herbes; on en façonne alors de petits gâteaux qui se mangent crus ou cuits. Les aliments principaux sont le lait caillé ou *labni,* les haricots et les olives, fruit de prédilection qui abonde dans ces régions. Les pains sans levain, de forme ronde et aplatie, sont pétris à la main. Les citadins les empilent dans un panier plat et vont les faire cuire au four communal. Les campagnards les cuisent chez eux, sur des plaques métalliques au-dessus d'un feu de bois ou dans un fourneau en forme de cuve. La pâte travaillée est collée aux parois du fourneau et s'en détache quand elle est cuite. Ce pain est employé en guise de fourchette; il ressemble à du papier fort et on le casse en morceaux avec lesquels on porte la nourriture à la bouche.

Le nettoyage terminé et les repas préparés, la femme termine la journée en causant amicalement avec des amies ou des parentes. Les arabes aiment bavarder mais, autant que les langues, les doigts vont bon train. Le tricot est le passe-temps favori et, sans livres, ces dames créent de ravissants dessins. Elles exécutent ainsi des broderies fines et compliquées, des ouvrages au crochet, des passementeries délicates de fil ou de soie, travaillées avec une aiguille à coudre sur du galon. La ménagère fait la couture car il n'y a aucun magasin de confection.

La campagnarde ne dispose pas d'autant de loisirs pour les travaux manuels car elle a toujours à faire aux champs. Au moment de la cueillette des olives ou de la récolte, tout le monde doit mettre la main à la pâte.

Une famille nombreuse est considérée comme une bénédiction. La ménagère consacre une grande partie de son temps aux enfants. Ceux qui peuvent se le permettre envoient leurs enfants à l'école. Leurs études terminées et jusqu'au mariage les jeunes filles font le ménage; leurs mères leur enseignent le tricot et la couture. En ces temps difficiles une famille nombreuse est une lourde charge, malgré tout on estime qu'une jeune fille s'abaisse en travaillant au dehors. Les pauvres qui ne peuvent faire instruire leurs enfants les mettent au travail très jeunes, dès huit ou neuf ans. Les filles font la cuisine, nettoient et gardent des enfants alors qu'elles-mêmes ne sont encore que des enfants.

La femme orientale est assujettie à l'homme et son devoir est de s'occuper de son mari et de ses enfants. Elle n'a pas les privilèges de l'Occidentale mais, ne les connaissant pas, elle est contente de son sort. Ces restrictions primitives n'empêchent pas bon nombre de ces femmes au cœur honnête de croire à la promesse de la Bible qui leur annonce, ainsi qu'à leurs époux, une vie idéale dans un proche monde nouveau fondé sur la justice. A certains points de vue, plus que les femmes d'Occident, celles d'Orient sont disposées à s'attacher à cette promesse. Ceux qui voudraient arracher la femme à son rôle naturel de compagne et d'aide de l'homme ont fait miroiter aux yeux des Occidentales des perspectives trompeuses. Ils veulent les engager dans une voie qui n'est pas faite pour elles et qui ne plaît pas aux femmes désireuses d'être agréables à Dieu.

LE CARNAUBA, palmier providentiel

De notre correspondant au Brésil

DANS les Etats de Maranhão, Ceará, Pernambouc, Piauí et Bahia, au nord-est du Brésil, pousse le carnauba que les indigènes appellent *palmeira previdencia,* ou palmier providentiel. Cet arbre, qui atteint 15 mètres de haut, est surmonté d'une couronne ronde ou ovale de feuilles en éventail. Ces feuilles se couvrent d'un enduit cireux qui permet à l'arbre de résister à l'ardent soleil tropical avec très peu d'eau dans l'attente de la saison des pluies. Le pied de l'arbre est couvert de gaines de fleurs et de feuilles mortes.

Les Nord-Américains appelleraient cet arbre « Maître Jacques », parce qu'il a mille et un usages. Sa fameuse cire entre dans la composition des cirages, des cires pour meubles, du papier carbone, des isolants électriques, des vernis et autres produits similaires. Il s'en trouve dans les pellicules des films sonores, les encres, les accumulateurs; elle est utilisée dans l'industrie textile et dans la fabrication des explosifs. Le bois du carnauba, au cœur du tronc, est susceptible d'un beau poli. C'est un matériau apprécié en menuiserie et en ébénisterie; il est en outre inattaquable aux insectes et à l'eau de mer, avantage dont on tire parti pour la construction de quais, d'estacades, etc. Les queues séchées des feuilles servent à fabriquer de beaux poulaillers qui durent de 10 à 15 ans.

La mœlle de la tige est un produit de remplacement du liège, tandis que ses fibres, très résistantes, sont textiles. Le bourgeon terminal des jeunes feuilles est comestible; c'est le chou-palmiste du carnauba. A maturité les fruits sont également comestibles. Les noix renferment une huile marchande. La pulpe séchée et torréfiée est un succédané de café. On prépare une boisson saine en mélangeant cette pulpe à du lait. Même les racines, surtout celles du carnauba blanc, ont de la valeur grâce à leurs propriétés médicinales. Les indigènes les emploient pour guérir les éruptions cutanées. Il ne reste que les feuilles et elles sont de bon rapport.

La cire qui protège les jeunes feuilles est très demandée. Deux fois par an, à la saison sèche, entre septembre et décembre, on coupe les jeunes feuilles; on les laisse faner à l'ombre durant deux à quatre jours. Elles sont ensuite découpées et battues à la main, ce qui en fait tomber une poussière de cire. Celle-ci est ensuite fondue en pains ou en galettes et livrée au commerce. Cette cire figure parmi les principales matières premières qu'exporte le Brésil.

La cire ayant le plus grand rapport, le reste de l'arbre est utilisé presque totalement sur place sans nécessiter de grandes industries. Imaginez quelles richesses sont ainsi en réserve dans les quatre-vingt millions de carnaubas de cette région! Et cet arbre n'est qu'une des quelque douze cents variétés de palmiers!

Sa richesse est infinie! La beauté majestueuse de son balancement dans la brise inspire à l'homme un chant de louanges pour le grand Créateur, qui est vraiment riche! « O Eternel, combien tes œuvres sont nombreuses! Tu les as toutes faites avec sagesse; la terre est pleine de tes richesses. » — Psaume 104: 24, *Synodale;* voir aussi Psaume 148: 5–13.

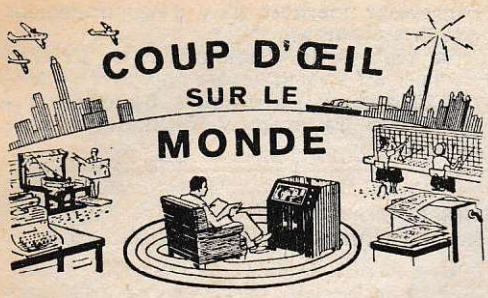

L'Indochine, — « cauchemar permanent »

Les communistes ne sont pas à court d'armes en Indochine. Des dizaines de milliers de coolies sont à leur disposition pour transporter, de nuit, des approvisionnements. Depuis six ans, le Vietminh fait la guerre aux forces franco-vietnamiennes, la plupart du temps par la tactique de guérilla, mais parfois par de grandes batailles. Lors de ces dernières, l'armée de l'Union Française a pu profiter de sa supériorité en armes modernes, décimant ainsi les régiments vietminh à Vinh-Yen, à Dong-Trieu et à Ninh-Binh. Les Français se sentent plus à l'aise lors des grandes batailles, où ils peuvent se servir de leurs avions, qui dominent le ciel indochinois, pour attaquer les concentrations de « Viets » avec des bombes au napalm. Lorsque le Vietminh se borne à l'emploi de la guérilla, il réussit à harceler les Français et même à les refouler. C'est ainsi que les communistes chassèrent, au mois de novembre dernier, les franco-vietnamiens de Moc-Chau, de Yen-Chau et de Son-La dans la région de la rivière Noire. Les Français décidèrent de défendre Na-Sam coûte que coûte. Les 12 000 hommes de la garnison infligèrent de lourdes pertes aux communistes, mais ceux-ci sont loin d'être battus et un officier français déclara sans enthousiasme: « Cette guerre est devenue un cauchemar permanent. »

Continuation du « statu quo » dans la Sarre

Les élections sarroises du 30 novembre dernier n'avaient pas pour but principal le choix d'un gouvernement pour ce petit Etat. Il s'agissait plutôt d'un choix entre les liens économiques avec la France et les liens ethnologiques avec l'Allemagne. Toutefois, la participation des partis pro-germaniques fut interdite, ce qui incita le journal britannique *Manchester Guardian* à qualifier ces élections de « ni très démocratiques, ni nécessaires, ni souhaitables ». Elles risquèrent d'envenimer les rapports franco-allemands à un moment critique de l'unification de l'Europe. Quoi qu'il en soit, les élections eurent lieu, les partis pro-allemands encourageant les électeurs à rayer leurs bulletins pour qu'ils soient nuls. Le total de bulletins nuls constituerait donc le vote pro-germanique. *Le Figaro* du 1er décembre déclara: « Si les mauvaises conditions atmosphériques n'ont pas empêché les Sarrois de se rendre aux urnes, comme on le leur demandait, une intervention de l'Eglise catholique de dernière heure — attendue d'ailleurs — a grossi les rangs des pro-allemands. » Malgré cette ingérence de l'Eglise dans les affaires politiques, seulement vingt-cinq pour cent des électeurs déposèrent des bulletins blancs, ce qui signifia une victoire des partis francophiles, le parti chrétien populaire du président Hoffmann et le parti social-démocrate de Richard Kirn.

Commentant le problème de la Sarre, *Le Monde* du 2 décembre déclara: « Si le scrutin d'hier n'apporte pas encore une solution, il fournit du moins une base sur laquelle on peut construire. » Au Quai d'Orsay, M. Robert Schuman dit: « Le problème n'est pas résolu... Sans un accord sur la Sarre, les problèmes européens seront plus difficiles à résoudre. »

Tension en Afrique du Nord

Déjà au mois de novembre, la France s'était opposée à toute discussion devant les Nations unies des questions tunisienne et marocaine. Elle décrivit une telle discussion comme « une ingérence des Nations unies » dans ses affaires privées, et ne prit aucune part aux débats qui eurent lieu pendant le mois de décembre sur les questions nord-africaines. Cette discussion rendit difficile la position des Etats-Unis, car tout en voulant garder leur rôle de « défenseur des peuples opprimés » ils voulurent conserver leurs bases aériennes au Maroc. La France déclara qu'elle seule pourrait résoudre les problèmes de ces territoires. Sa tâche ne fut pas facilitée par l'assassinat de Ferhat Hached, le leader syndicaliste tunisien, au début du mois dernier. De graves émeutes s'ensuivirent à Casablanca, qui firent de nombreux tués et blessés.

« La nouvelle guerre » de Corée

En novembre 1950, les soldats américains appelèrent l'intervention chinoise en Corée « la nouvelle guerre ». Certainement, peu d'entre eux pensaient qu'en novembre 1952 ils seraient toujours en train de lutter contre les sino-nord-coréens. Mais le mois de novembre vit la reprise des combats sur les fronts du centre et de l'ouest. Il y eut des luttes particulièrement sanglantes dont l'enjeu était une série de collines et de crêtes stratégiques. Certains de ces objectifs changèrent de main dix fois en quelques semaines. Pendant cette période, les Américains à eux seuls perdirent mille hommes par semaine. Pourtant, ce ne fut pas une offensive importante, mais seulement un redressement du front en attendant que les hommes politiques achèvent leurs interminables délibérations.

Loin du front, à l'abri du « Capitole de la paix » de l'O.N.U. à New-York, les hommes d'Etat discutèrent des possibilités d'un armistice. Les pourparlers de paix avaient échoué en Corée à cause du différend au sujet du rapatriement des prisonniers. Peut-on obliger quelqu'un à rentrer dans son pays s'il ne le veut pas? Oui, disent les communistes. Les nations de l'Occident déclarèrent qu'il serait inhumain d'envoyer des milliers d'hommes à une mort certaine, car une fois rapatriés, les autres prisonniers ne manqueraient pas de dénoncer ceux qui avaient exprimé le désir de rester chez les Occidentaux. Les délégués de l'Inde avaient proposé un compromis sur cette question épineuse, mais M. Vichinsky le rejeta sur-le-champ. Il proposa la nomination d'une commission, chargée de prendre « d'autres mesures » en vue du règlement du conflit.

Sur ces entrefaites, le général Eisenhower se rendit en Corée, fidèle à sa promesse électorale. Personne en Europe n'attendait de ce voyage-éclair le miracle que bien des électeurs américains avaient l'air d'espérer. Le général lui-même déclara: « Comme je l'ai déclaré publiquement avant de partir, nous sommes venus ici pour nous instruire. J'examine la situation en m'efforçant de mieux comprendre les facteurs qui seront importants pour mes associés, pour moi-même et pour chacun au cours des mois à venir. Je n'ai l'intention de régler ici aucun problème. » Il ajouta qu'il était difficile « de mettre sur pied un plan positif et précis de victoire sans courir de graves risques d'élargir le conflit ». En attendant, les soldats se préparent pour passer un autre hiver glacial parmi les belles collines de Corée...

Le montant de l'aide américaine

Selon des chiffres donnés par le Ministère du Commerce des Etats-Unis, le riche oncle Sam a fourni au cours des sept dernières années la somme de 38 milliards de dollars au titre de l'aide américaine à l'étranger. Sur ce montant, environ 10 milliards de dollars servirent comme prêts, dont 3 milliards ont été remboursés. Cela représente 11 cents prélevés sur chaque dollar par le gouvernement des U. S. A. depuis 1945, pour dons ou prêts aux nations étrangères.

Problèmes du commerce mondial

Pour acheter ce dont ils ont besoin, les hommes doivent travailler pour gagner l'argent nécessaire; de même, les nations doivent vendre à l'extérieur pour obtenir la monnaie étrangère qui leur permettra d'acheter ce qu'elles ne peuvent produire elles-mêmes. En 1951, trente-quatre nations, y compris les Etats-Unis, signèrent le Traité sur le Commerce et les Tarifs douaniers, pour favoriser le commerce mondial. Depuis 1947, de nombreux pays ont cherché à augmenter leurs exportations vers les Etats-Unis pour gagner des dollars. Cela avait pour but de réduire les subventions des Etats-Unis à leurs alliés. Lors de la récente conférence de Genève sur le commerce, les Etats-Unis furent attaqués pour avoir réduit leur commerce d'importation, en violation de ce traité. Les Pays-Bas, ayant subi les conséquences des restrictions douanières américaines, notamment dans leur industrie du fromage, menacèrent de cesser tout achat de blé aux Etats-Unis en guise de représailles. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Danemark, également touchés, firent des menaces semblables. On n'a pas encore pu établir l'équilibre entre les nécessités de l'industrie américaine qui veut être protégée contre la concurrence étrangère et le désir d'acheter aux autres pays afin de réduire les subventions américaines.

Crimes sur une grande échelle

D'après une estimation récente du Bureau fédéral d'investigation (F. B. I.), on estime que deux millions de délits importants ont été commis aux Etats-Unis en 1952 (ce qui fait environ un délit pour 75 citoyens). Un rapport sur le premier semestre déclarait ce qui suit: « Chaque jour il y eut en moyenne un larcin toutes les 26 secondes; un vol de voiture toutes les 2,45 minutes, une agression toutes les 6,23 minutes, et un viol environ toutes les 30 minutes. Toutes les 4,6 minutes était perpétré un meurtre, ou un homicide, ou une attaque à main armée. » Parmi tous ceux qui furent arrêtés, les délinquants de 18 ans furent les plus nombreux. La moitié des inculpés pour atteinte à la propriété avaient moins de 25 ans. Le crime augmente dans tous les pays, et ceux

qui se disent « chrétiens » sont loin d'en être épargnés.

L'Everest demeure invaincu

Dix fois depuis 1921 les hommes ont tenté l'ascension de la plus haute montagne du monde, l'Everest (9025 mètres). La dernière tentative fut entreprise l'année dernière par les Suisses. Ils purent profiter des renseignements que leur communiqua la précédente expédition britannique et furent équipés d'appareils spécialement conçus pour faciliter la respiration aux grandes hauteurs de l'Himalaya.

Malgré tous les préparatifs, la Fondation suisse de recherches alpines se vit obligée au mois de décembre dernier d'annoncer l'échec de l'expédition. Des vents violents et une température de trente degrés au-dessous de zéro contraignirent les alpinistes suisses et le sherpa Tensing à faire demi-tour avant d'atteindre la cime du géant. Toutefois, ils étaient parvenus au plus haut point jamais atteint par des hommes revenus vivants de l'escalade.

Un des chefs de la première expédition suisse, M. René Dittert, déclara: « Il faudra une sorte de miracle pour parvenir au sommet de l'Everest, et, pour réussir, les alpinistes doivent se trouver en parfaite forme physique au moment précis où les conditions atmosphériques sont les meilleures. » Dans quelques mois, les Anglais essayeront une fois de plus d'opérer ce « miracle ». Dans le match entre les hommes et le toit du monde, l'Everest a gagné le dixième round. Qu'en sera-t-il du onzième?

France, U. S. A. et Défense Européenne

Les fonds américains ont été largement distribués, mais dans certaines nations ils ne semblent pas avoir créé des liens d'amitié particulièrement forts. Les relations avec quelques-uns de ces pays sont devenues nettement mauvaises et même en France une certaine opposition s'est manifestée. Le président, M. Auriol, exposa les trois griefs principaux, à savoir: 1) Le vote américain permit à l'O. N. U. de prendre en considération les revendications arabes au sujet de l'Afrique du Nord; 2) La réduction de l'aide militaire à la France pour 1953 (« Sans aucun doute le Plan Marshall nous a aidés, mais malheureusement la défense de la liberté en Indochine nous a déjà coûté le double de ce que nous avons reçu. »); 3) L'ignorance volontaire des objections françaises concernant le réarmement de l'Allemagne (« C'est exactement comme si l'agresseur méritait plus d'encouragement que la victime. »).

Le plan de la Communauté de Défense Européenne — non encore approuvé — destiné à apaiser les craintes françaises relatives au réarmement allemand semble menacé.

Les progrès militaires ne constituent pas une défense réelle

Une nation après l'autre conçoit et exécute de nouvelles armes et ces inventions rappellent aux hommes que le progrès est en principe utilisé à des fins destructives. L'Angleterre vient de fabriquer la bombe atomique. En France, le Ministère de l'Air annonce la construction d'un chasseur à réaction dépassant la vitesse du son. Ces réalisations qui pourraient être utilisées à de bonnes fins, ne servent aujourd'hui qu'à la destruction. La crainte de la guerre, dit-on, est la raison du réarmement actuel. Mais peu nombreux sont ceux qui préparent leur défense contre un danger plus grand encore, à savoir la vengeance de Dieu contre les destructeurs de la terre (Apocalypse 11: 18). Il est donc très important de faire des efforts pour connaître la Parole de Dieu qui pourvoit à cette défense.

« Le lion mangera du fourrage comme le bœuf »

IMPOSSIBLE! direz-vous. D'où sort cette absurdité? A-t-on jamais entendu, imaginé ou rêvé rien de pareil? Pourtant, ceci est-il vraiment impossible? Ces paroles prophétiques se trouvent dans la Bible, au chapitre 11 du livre d'Isaïe, versets 6 à 9. Si vous persistez à les trouver incroyables c'est que vous ignorez ou n'appréciez pas la plus grande des vérités fondamentales de la Parole de Dieu, à savoir, la promesse qu'au temps voulu notre terre deviendra un immense paradis. Pour expliquer ce dessein du Dieu tout-puissant, attirer l'attention sur les prophéties et leur accomplissement, et augmenter la foi par la connaissance, *La Tour de Garde* paraît deux fois par mois. Ce périodique élargit la compréhension, de sorte qu'en l'étudiant, on est vite persuadé que Dieu ne fit rien en vain, qu'il n'a donc pas créé la terre pour la détruire, mais au contraire, pour que l'homme l'habite éternellement. *La Tour de Garde* attire votre attention sur les faits et sur les vérités réconfortantes qui vous donneront une solide espérance, et par conséquent le courage d'affronter les difficultés qui accablent aujourd'hui le monde. Ce périodique prouve que la véracité de la Bible s'avère chaque jour davantage, et montre en outre que ce livre est modernisé par les événements actuels, qui sont l'accomplissement de ses antiques prophéties, de sorte qu'il est absolument digne de foi. Par lui vous connaîtrez le monde nouveau, maintenant très proche, où régneront enfin la justice, la paix et la joie.

L'abonnement d'un an à *La Tour de Garde* ne coûte que 350 fr. en France, 60 fr. en Belgique et 5 fr. en Suisse. Abonnez-vous aujourd'hui même, en envoyant un mandat, suivant le cas, à l'une des adresses ci-après.

Association « Les Témoins de Jéhovah »
3, Villa Guibert, Paris 16e
(Compte chèques postaux: Paris 6072-27)

Watch Tower
28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3
(Compte chèques postaux: 969.76)

Watch Tower
39, Allmendstrasse, Berne 22
(Compte chèques postaux: III 3319)